



SITUATION SANITAIRE DANS LES ECOLES ET ETABLISSEMENTS SCOLAIRES : DES MESURES TOUT DE SUITE !

Face à un contexte épidémique très fort avec des contaminations records, un variant très contagieux et une montée en pression des services hospitaliers, rien n'a été fait pour protéger les élèves et leur famille et les personnels dans les écoles en cette rentrée.

Pire, les informations liées à cette rentrée ont été transmises la veille de celle-ci via une interview de notre ministre accessible sur le site payant d'un journal !

Déjà de nombreux établissements sont touchés par des personnels et élèves absents car soit malade, soit cas contact, faisant de cette rentrée un véritable chaos !

Face à ce mépris à l'encontre des personnels et des familles et du manque de sécurité dans les établissements scolaires, et pour permettre le maintien de nos écoles ouvertes dans les meilleures conditions possibles nous exigeons des moyens pour assurer la continuité du service public d'Education et le droit à la scolarité de toutes et tous :

- **Recrutement immédiat** de remplaçants y compris par l'admission des reçus sur liste complémentaire ;
- **Maintien des missions** statutaires de tous les personnels ;
- **Des masques chirurgicaux** pour l'ensemble des personnels maintenant et pas dans un mois **et des FFP2** aux personnels qui le souhaitent ;
- **Des masques chirurgicaux aux élèves** afin de garantir une égale protection ;
- Un budget alloué par l'Etat pour **l'acquisition des capteurs de CO₂ et de purificateurs d'air** là où c'est nécessaire ;
- **Un plan ambitieux de travaux** pour améliorer la ventilation mécanique des salles de classe ;
- **Une politique de tests** ambitieuse, massive et régulière mise en œuvre par les autorités sanitaires compétentes, notamment l'ARS, **avec des moyens publics à la hauteur des ambitions** ;
- **Un protocole applicable et adapté à la situation sanitaire.**

MOBILISONS-NOUS !

MARDI 11 JANVIER DANS NOS ECOLES ET ETABLISSEMENTS :

CONSTRUISSONS NOS REVENDICATIONS ET REMPLISSEZ DES FICHES RSST

POUR PREPARER L'AG DU 12

MERCREDI 12 JANVIER 15h DEVANT L'INSPECTION ACADEMIQUE A CHARTRES

PARTICIPONS A L'ASSEMBLEE GENERALE DEPARTEMENTALE